



1 Conseil National des Personnes Accueillies/Accompagnées 13 Conseils Régionaux des Personnes Accueillies/Accompagnées

SYNTHESE DES RECITS DE CONFINEMENT, QUESTIONS ET PRECONISATIONS

Du 9 au 21 Avril

A près de 6 semaines de confinement, il y a toujours des personnes à la rue

- 11 témoignages de personnes à la rue et cinq témoignages de personnes hébergées en hôtel de confinement.
- Une vie qui oblige à traverser la ville pour pouvoir prendre une douche, à faire la queue devant les quelques toilettes publiques encore ouvertes.
- Des informations qui ne passent pas : Des personnes à la rue ne sauraient pas qu'il y a des possibilités d'hébergement . Ou des informations contradictoires : on sait qu'il y a des hôtels mais le 115 répond qu'il n'y a pas de place.
- Plusieurs personnes qui avant le confinement avaient passé l'hiver à la rue et renoncé à appeler le 115 car « ça sert à rien ».

A la stigmatisation d'être SDF s'ajoute la stigmatisation d'être un mauvais citoyen qui ne respecte pas les règles et d'être un vecteur potentiel du virus.

Des hébergements chez les tiers, précaires

Plusieurs personnes en rupture d'hébergement chez des tiers du fait du confinement ont du se débrouiller pour trouver quelqu'un qui veuille bien les héberger parfois sans aucun confort (dormir à même le sol)

Tous les médias parlent d'un grand nombre de places d'hébergement supplémentaires alors que beaucoup de personnes sont encore à la rue et qu'il semble y avoir une grande inégalité territoriale.

Combien de places sont-elles encore inoccupées à ce jour ?

Si toutes les places sont occupées est-il prévu des hébergements supplémentaires pour que réellement plus personne ne soit « confiné à la rue » ?

Des solutions de confinement qui soulagent mais...

La majorité des personnes sont très soulagées d'avoir pu trouver un toit pour se confiner.

- Un seul témoignage fait état d'un hébergement inadapté de type Algeco avec sanitaires collectifs et impossibilité de cuisiner
- Grand sentiment d'isolement en hôtel . Pas de présence de personnel sur place. Ennui et sentiment d'enfermement. Pas de proposition d'accompagnement.
- Angoisse très présente de l'après confinement sous forme de retour à la rue

Officiellement le déconfinement commence dans 15 jours et l'hébergement hivernal se termine dans un mois.

**Qu'est il prévu par les pouvoirs publics pour ne pas remettre ces personnes dans la rue ?
Nous demandons à ce que les logements sociaux mis à disposition pour le confinement soient pérennisés et réservés aux personnes dans ces hébergements précaires.**

Les attestations

Moins de difficultés exprimées pour se les procurer et ce qui ressort globalement c'est que les contrôles se passent sans difficultés mais :

- deux témoignages de verbalisation injustes et/ou abusives. Plusieurs gardes à vue pour une personne souffrant de troubles psychiatriques.
- Deux établissements qui ne remettent pas d'attestations autant que ce prévoit la loi : Un la donne sous condition de bénévolat, l'autre dit aux résidents que les sorties sont interdites.
- Des établissements envoient les attestations par mail à des personnes en diffus qui n'ont pas d'imprimante.

Les personnes accueillies ont besoin de sortir comme tout le monde. Il s'agit de notre vie et de notre responsabilité. Les établissements n'ont ni à refaire la loi, ni à être au-dessus des lois. Nous demandons à ce que cessent ces pratiques infantilisantes et abusives.

Empêcher les gens de prendre l'air c'est provoquer des tensions dans les structures mais aussi dans les familles (violences sur les enfants et violences conjugales)

Les équipements barrières

- Peu de masques et gants pour le personnel et encore moins pour les personnes accueillies.
- Pas de thermomètre alors qu'en cas de cas suspecté, certains établissements se sont vus préconiser de prendre la température une fois par jour à l'ensemble des résidents.
- Beaucoup de questions sur la possibilité de se procurer des masques et qui va les payer. Plusieurs personnes accueillies demandent à être dépistées et regrettent que cela ne soit pas possible.

Nous pensons que pour le déconfinement il faut donner priorité au port de masques et au maintien des gestes barrière. Concernant le dépistage il devrait être systématique pour toutes personnes en situation de précarité car vulnérable et à risque.

Nous souhaitons savoir qui paiera les masques et quelle prise en charge est prévue pour les tests.

Si les communes sont bien placées pour distribuer des masques gratuits, nous demandons à ce qu'il y ait une vigilance sur les façon de les demander (pas uniquement par téléphone ou internet) et pour que l'information parviennent aux personnes en difficultés.

Question : Les personnes qui n'ont pas de domiciliation, de justificatif de résidence auront-elles accès à ces masques si c'est les communes qui gèrent la distribution ?

Beaucoup de précarité professionnelle hors des clous des dispositions gouvernementales

- Missions intérim suspendues. Ruptures de CDI pendant la période d'essai. Absence de petits boulots. Des personnes bloquées dans leurs recherches d'emploi.

Cette situation inquiète les personnes étrangères dont le renouvellement du titre de séjour dépend de la situation d'emploi.

Que va-t-il se passer pour le renouvellement du titre de séjour pour les personnes qui n'ont pas pu trouver de travail à cause du confinement ?

Une galère quotidienne pour manger à sa faim

- Trois personnes ne font qu'un repas par jour. D'autres sont très angoissées de ne pas avoir de quoi manger.
- Faire les courses peut mettre en infraction : Les supermarchés les moins chers sont souvent excentrés et il y a moins de transports publics pour s'y rendre.
- Les commerces de proximité sont beaucoup trop chers. Plus de possibilité de faire du troc, d'acheter à moindre prix, de récupérer les invendus en fin de marché.... Des personnes continuent à faire la manche pour survivre au risque d'une amende.
- Il devient impossible de manger à sa faim et de payer son loyer.

Comme pour les hébergements, il y a une grande différence entre ce qui est montré dans les médias et ce qui nous est dit. Il y a eu beaucoup d'argent de mobilisé pour les besoins de première nécessité comment cet argent a-t-il été redistribué dans les territoires ?

Des précautions sanitaires qui continuent à exclure

Certains supermarchés mais aussi des bus refusent les paiements en espèce. Un supermarché qui n'accepte les clients que sur rendez vous pris par téléphone ou sur son site internet. Plusieurs supermarchés qui refuse les clients accompagnés d'enfants.

Refuser des paiements en espèce est interdit et ça devrait continuer à l'être y compris pour des raisons sanitaires. Nous souhaitons savoir ce que les pouvoirs publics ont fait par rapport à ce problème et souhaitons qu'ils nous soutienne pour que le réseau CNPA-CRPA interpelle les commerçants qui ont ces pratiques.

Tous les projets individuels sont à l'arrêt

Avant d'attendre la fin du déconfinement, beaucoup de personnes accueillies/accompagnées étaient déjà en attente : d'un logement, d'un hébergement, de trouver un emploi, de se construire une meilleure situation. La crainte de perdre le peu de stabilité qu'on avait acquis (le paiement du loyer ou de la participation financière revient plusieurs fois) est présente et beaucoup de questions et d'angoisses exprimées sur l'après confinement. L'absence totale d'accompagnement social est également très souvent abordé. Et les contacts directs avec les travailleurs sociaux manquent.

- Certaines situations étaient problématiques avant le confinement (rupture de droits, absence de médecin traitant) et ne peuvent pas être résolues.
- Un témoignage où la CAF ne respecte pas les dispositions (suspension RSA faute de déclaration trimestrielle)

- Des rendez-vous médicaux sont annulés et le suivi médical à minima et à distance est mal vécu.
- L'accès aux centres d'addictologie et à des places en cure est impossible.
- Sentiment d'impuissance et angoisse totale pour beaucoup de migrants : Les cours de français sont suspendus et aucune possibilité faute d'ordinateurs de poursuivre son apprentissage à distance. Certaines personnes témoignent de l'insuffisance des cours de FLE pour leur permettre de se débrouiller correctement. Manque de maîtrise de la langue pour comprendre toutes les consignes, recopier une attestation... Pas de réponse aux procédures de demande d'asile ou de titre de séjour. ∴ Moins de relations entre pairs= moins de solidarité et moins d'informations. 2 personnes totalement dénuées de moyens sont dans des situations d'hébergement très précaires et dorment à même le sol.

Faut-il attendre le 11 mai ou un vaccin pour faire ses démarches et ses projets d'insertion ? Il y a des dossiers et des démarches qui peuvent être commencées ou continuées. Par exemple les COMED sont maintenus.

Les commissions d'attribution de logement, les commissions SIAO sont elles maintenues en période de confinement ?

Qu'est ce qui est prévu après le 11 mai dans les administrations (CAF, CPAM, POLE EMPLOI, OFPRA...) pour traiter tout ce qui a été gelé pendant deux mois ?

Les enfants

- Des témoignages concernant les relations avec les enseignants : Une enseignante qui a des contacts directs avec les parents pour leurs remettre les impressions des cours à distance. Une enseignante qui porte des jugements de valeurs dur l'implication des parents et ne se pose pas la question des difficultés à maintenir une scolarité à distance.
- Plusieurs témoignages sur la promiscuité mais également d'entraides entre familles : Une maman (6 personnes dans un F2) ne respecte pas les règles de confinement pour que ses enfants puissent travailler dans de bonnes conditions chez les voisins. Des femmes en cohabitation se gardent mutuellement leurs enfants.
- Une mère dont l'enfant est placé ne peut plus accueillir son enfant et ne le voit qu'en visio-conférence.

Les parents et les enfants accompagnés par l'ASE ont les mêmes droits que les enfants et les parents séparés. Et le confinement ne doit pas être un obstacle aux droits de visite et d'hébergement lorsqu'ils sont prévus par les juges des enfants.

Ennui, sentiment d'inutilité et isolement

Plusieurs témoignages sur les activités bénévoles :

- Soit elles sont suspendues et manquent cruellement aux personnes accueillies qui y étaient investies.
- Soit c'est une occasion de s'occuper et d'avoir des relations sociales (tricoter pour les restos du cœur, faire des distributions alimentaires)

Le nombre de témoignages de personnes qui ont dû arrêter le bénévolat est la preuve que contrairement aux préjugés et certains propos d'hommes politiques les personnes en situation de précarité sont très impliquées dans des actions utiles à la société.

Plus que l'inactivité c'est la perte des relations sociales, le besoin de partager avec les copains ou la famille qui semble le plus difficile à supporter. Beaucoup de témoignages sur les relations et l'inquiétude sur la famille, les enfants restés aux pays d'origine. Le maintien de ces relations est compliqué dans plusieurs établissements faute d'accès individuel et collectif à internet.

Quelques témoignages de perte de proches et de deuils difficiles faute de cérémonies.

Même si certaines personnes arrivent à s'occuper ou prennent les choses avec philosophie, plusieurs témoignages évoquent des insomnies, des idées négatives, une perte d'appétit...

Plusieurs témoignages font état des tensions particulièrement dans les établissements d'urgence où tout est collectif :

- Promiscuité invivable à trois par chambre.
- Sanitaires partagés qui insécurisent et entretiennent la méfiance entre résidents.
- Accès aux espaces collectifs impossibles ou limités sans aucune possibilité de s'occuper dans les chambres (pas d'accès à la télé)

Un témoignage qui fait état de la présence de vigiles depuis le confinement.

Il y a aussi des bonnes pratiques qui se mettent en place :

- Une commune a mis en place un numéro d'écoute spécial confinement
- Certains établissements s'occupent de commander les courses des résidents par drive
- D'autres donnent des idées d'occupation (activités culturelles par internet)

Il faut changer complètement la conception des centres d'hébergements d'urgence (promiscuité et « foyers prison » mélange de tous les publics). Développer le logement d'abord et obliger à des travaux d'humanisation. Ça ne sert à rien d'être confinés à trois ou cinq par chambre et nous proposons de déconfiner et trouver d'autres solutions pour les chambres à plusieurs.

Politiques publiques

- Beaucoup de rancœur et de sentiment d'injustice « les oubliés de la France » « on nous laisse crever » « ils nous abandonnent » « On a l'impression qu'on a traité le problème SDF à la va vite ». « Une morale pour les aigles et une autre pour les pigeons ». « Le monde du partage devra remplacer le partage du monde ».
- Des petites associations très utiles (écrivains publics, distribution alimentaire) qui ferment boutique ou qui ont des problèmes de trésorerie.

L'état doit plus penser aux personnes en situation de précarité et coordonner de façon plus importante les initiatives et ce qui se passe dans les territoires. Il doit aussi soutenir les petites associations. Et il devrait avoir plus de générosité inter-associative de la part des grosses associations envers les petites.

Pour les personnes précaires, avoir un réseau, des relations, ça permet de ne pas se sentir seul mais aussi de s'entraider, d'avoir des tuyaux, des informations, de se débrouiller pour garder la tête hors de l'eau. Tout ça a volé en éclat avec le confinement, les personnes les plus démunies sont encore plus en difficultés.

Le moyen d'informer les publics vulnérables c'est de démarcher et d'aller vers pour pouvoir donner une information adaptée à chaque situation singulière. Les associations et collectivités locales ont un rôle important à jouer dans ce domaine. Bien sûr que le numérique peut aider à de nouvelles formes de partage et de relations sociale. Un des meilleurs exemples est la plate-forme CNPA-CRPA mais ça ne peut ni doit remplacer les relations et la solidarité dans la vraie vie.

Le fond du problème par rapport à la vie déconfinée c'est la nécessité de changer nos habitudes voire même nos mode de vie. Arrêter le brouhaha permanent ,ralentir l'activité, avoir plus de discipline. Il faut aussi être vigilant à ce que les mesures de sécurité n'entraînent pas l'exclusion de certaines populations.